

Avis du conseil scientifique – 24 avril 2020

« Enfants, écoles et environnement familial dans le contexte de la crise COVID-19 »

	Volontariat	Le Conseil scientifique est favorable à ce que le principe de volontariat et de non obligation de la part des familles soit retenu, avec la possibilité d'une poursuite de l'enseignement à distance .
	Information et formation	Information claire des parents sur les conditions d'ouverture de l'établissement (vidéo, lettre, numéro de téléphone) Formation des personnels aux mesures barrières, aux règles de distanciation sociale et au port du masque Information des élèves le jour de la rentrée (mesures barrières, distanciation sociale, masque)
	Horaires échelonnés	Echelonner les horaires d'arrivée et de départ (par niveau par exemple)
	Lavage des mains	Lavage des mains (eau, savon liquide, papier à usage unique) au minimum à l'arrivée à l'école avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées par des liquides biologiques
	Nettoyage et aération	Bionettoyage de l'établissement (salles de classe et parties communes) plusieurs fois par jour Aération des salles de classes lors des temps de pause
	Distanciation sociale d'1 mètre : un impératif	1 mètre au moins de chaque côté notamment pour les tables dans les salles de classe mais aussi dans les couloirs, escaliers, réfectoire ... Si l'espace est insuffisant, l'établissement doit penser un rythme pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires (un jour sur deux, 1 semaine sur 2, le matin vs. l'après-midi...)
	Limitation du brassage des élèves	Réfléchir avant à l'organisation de la journée et des activités scolaires (entrée en classe, sortie, déplacements dans les couloirs, récréation...) afin qu'au mieux, les élèves d'une classe ne croisent pas les élèves d'une autre classe ou que les élèves d'un même niveau ne croisent pas les élèves d'un autre niveau Si possible, les enfants mangent dans la classe à leur table Adaptation des récréations pour non brassage des élèves
	Masque pour tous dès le collège	Port de masques alternatifs par les personnels et par tous les enfants à partir du collège



Vigilance des parents

Hygiène stricte des **main**s au retour à la maison
Prise de **température** par les parents avant le départ à l'école
Si symptômes évocateurs, ne pas envoyer l'enfant à l'école
Pas d'accès des parents à l'école



Personnels à risque

Évaluation individuelle du risque par le médecin traitant avant le 11 mai
Télétravail à favoriser (il est possible, en fonction de l'évaluation individuelle du risque d'envisager un travail en présentiel)



Gestion d'un cas

L'organisation devra être mise en place avant le 11 mai et être connue des parents et des personnels.

Cas suspecté : éviction immédiate de l'enfant en cas de symptôme évocateur d'infection (jusqu'aux résultats du test que les parents devront faire faire)

Cas identifié

- **Diagnostic** de tous les élèves de la même classe ou de toutes les classes du même niveau
- **Fermeture** de la classe ou de toutes les classes du même niveau pendant 14 jours
- Mise en place du **processus opérationnel de suivi et d'isolement** décrit dans l'avis 6 du Conseil scientifique du 20 avril 2020

Autres points

Transports scolaires : règles de **distanciation sociale**

Périscolaire : essentiel – à contrôler et organiser

Internats : seuls les élèves pour lesquels le retour à l'école est un impératif (scolaire ou social) doivent être accueillis

LP : réflexion à conduire sur les ateliers

Elèves relevant de la MDPH : réflexion spécifique à conduire pour l'accueil de ces élèves – adaptation des informations données à certains de ces élèves

Tests : pas de dépistage massif systématique

Source : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_enfants_ecoles_environnements_familiaux_24_avri_2020.pdf